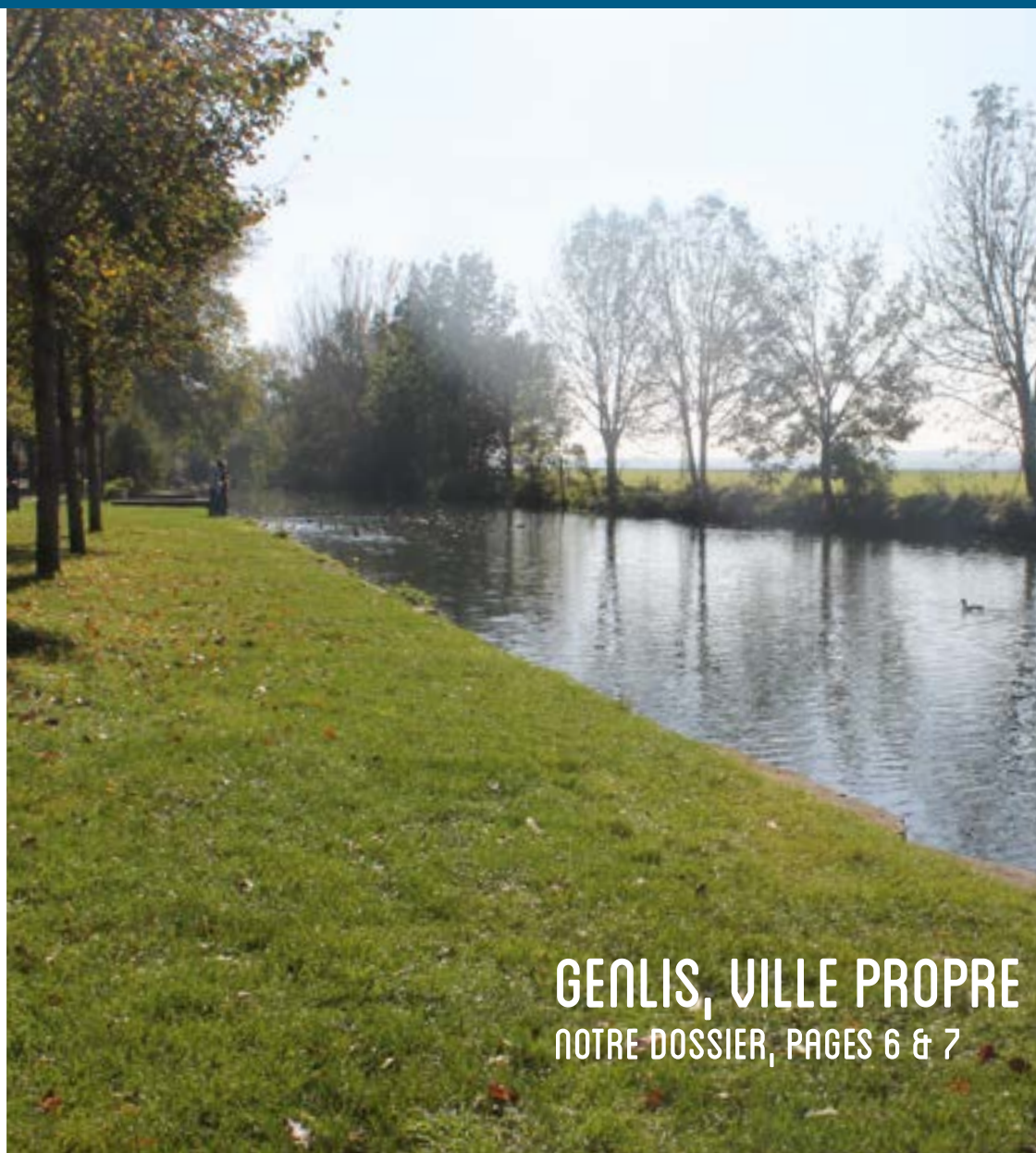


VIVRE À GENLIS

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION
DES GENLISIENNES ET DES GENLISIENS

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION

N° 2 - MAI 2015



GENLIS, VILLE PROPRE
NOTRE DOSSIER, PAGES 6 & 7

P11

ALLO M. LE MAIRE
LE MAIRE RÉPOND
À VOS QUESTIONS

P17

GENLIS LA FESTIVE !
RETOUR EN IMAGES
SUR PÂQUES

P23

LA VILLE
À VOTRE SERVICE
LE QUOTIDIEN DES
SERVICES TECHNIQUES

Sommaire

Edito du maire 3

L'actualité genlisienne 4 & 5

Dossier : Genlis, ville propre 6 & 7

Une association genlisienne à l'honneur 8 & 9

Vivre ensemble à Genlis 10

Genlis au printemps 11

Allo, M. le Maire ? 12 & 13

L'économie genlisienne : dans les coulisses d'une entreprise 14

Genlisiennes, Genlisiens, quels talents ! 15

Zoom sur nos pompiers 16

Genlis la festive ! 17

À vos agendas ! 18

Concours : imaginez le futur logo de la ville ! 19

Un peu d'histoire 20 & 21

Soyons sport 22 & 23

Libre expression 24

Au conseil municipal 25

La ville à votre service 26 & 27

Point(s) de vue 28



Directeur de la Publication : Vincent Dancourt.

Crédits photos : Vincent Dancourt et commune de Genlis.

Rédaction & conception graphique : Agence Vingt-Quatre.

Impression : S2E. Le label Imprim'Vert garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO 14 001 protection de l'environnement.

Trimestriel édité à 2500 exemplaires et distribué par les élus du groupe Alliance Pour Genlis. Ne pas jeter sur la voie publique.

Éditorial



**Chères Genlisiennes,
chers Genlisiens,**

Le premier trimestre 2015 a été marqué par une actualité chargée, forte, qui nous a tous profondément touchés dans notre quotidien, dans notre identité.

Il faut poursuivre, construire. Il faut continuer à agir et à vivre pour améliorer encore et toujours le quotidien et notre qualité de vie. C'est l'engagement que nous prenons en cette année 2015. Nous avons voulu mettre au cœur du second numéro du magazine municipal des sujets qui, je le sais, comptent de plus en plus dans nos exigences : le développement durable, la propreté, l'entretien de notre ville, de notre environnement au sens large. Vous pourrez découvrir dans ce magazine nos engagements sur ce volet, qui, je le sais, vous préoccupent réellement.

Propreté de nos espaces de vie commun, respect de l'espace partagé, actions toujours plus fortes et engagées pour faire respecter notre environnement... Les Genlisiennes et les Genlisiens sont chaque semaine demandeurs d'agissements significatifs et nouveaux sur ces enjeux. Vous trouverez dans notre dossier, au cœur de ce magazine, notre périmètre d'action, et l'objectif de l'équipe municipale en la matière.

Entretenir notre monde, voici une belle résolution pour 2015.

Bien fidèlement,

Vincent Dancourt

Mairie de Genlis – 18, Avenue Général de Gaulle

Horaires d'ouverture au public :

Lundi 8h30-12h00 / 13h45-17h30
Mardi 8h30-12h00 / 13h45-19h00
Mercredi 8h30-12h00 / 13h45-17h30
Jeudi 7h30-12h00 / 13h45-17h30
Vendredi 8h30-12h00 / 13h45-17h00
Samedi 8h30-12h00

Tél : 03.80.47.98.98 - Mail : info@mairie-genlis.fr



Soutien aux associations caritatives

De nombreuses associations caritatives œuvrent sur la commune. Les difficultés financières des ménages continuent malheureusement à augmenter, et ces dernières ont plus que jamais besoin de soutien. C'est pourquoi la ville a fait le choix, sur le plan budgétaire, et ce malgré les restrictions nationales, d'allouer plus de 20 000 euros de subventions aux associations caritatives. Les subventions en nature (mise à disposition de locaux, électricité, chauffage, etc.) sont bien entendu maintenues.

Chats errants : un partenariat avec la SPA

Depuis plusieurs années, le nombre de chats errants sur la commune de Genlis augmente considérablement pouvant entraîner de nombreuses nuisances. Nous avons signé une convention avec la SPA qui accepte donc de récupérer ces chats pour les mettre en adoption s'ils sont adoptables. Dans le cas contraire, ils seront stérilisés pour les réintroduire dans le milieu naturel, en évitant ainsi qu'ils ne se reproduisent. Vous avez peut-être constaté récemment quelques cages disséminées sur le territoire de la commune. Nous avons en effet entrepris une campagne de capture de ces chats. Bien évidemment tout chat identifié (l'identification est obligatoire depuis le 1er janvier 2012) sera relâché (ni SPA, ni stérilisation). N'hésitez pas à vous manifester si vous pouvez contribuer à cette opération.



L'actualité genlisienne



Recensement : les résultats bientôt dépouillés !

Vous avez certainement eu la visite d'une personne en charge du recensement depuis le début de l'année. Cette opération est importante pour la commune ; elle permettra, notamment, de mesurer notre attractivité, et de mieux répondre à vos besoins, à l'évolution de la population. Elle a lieu tous les 5 ans. La commune vous remercie pour l'accueil que vous avez pu réserver à ces 15 agents dédiés, qui ont été recrutés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée pour cette mission. Les résultats seront dévoilés par l'INSEE !

Le Dossier

La propreté, c'est l'affaire de tous !

La qualité de vie passe par la propreté de nos espaces de vie, de nos quartiers, de nos trottoirs, de nos lieux de vie en commun... Très attachée à cet enjeu, la commune de Genlis a souhaité s'engager dans une démarche résolue pour améliorer la propreté, au quotidien.

Sensibiliser, encore et toujours

Parce que nous sommes tous responsables de la propreté de nos rues, la commune s'attache avant tout à sensibiliser à cet enjeu important.

Réunions de quartier

Ainsi, des réunions et des visites de quartier sont en cours pour lister, avec les Genlisiennes et les Genlisiens, les points à améliorer quartier par quartier, et les possibilités pour le faire. Parfois, il s'agit simplement de citoyenneté partagée, et dans d'autres cas, la ville intervient pour faire nettoyer un espace, faire réparer une installation... L'idée est que chacun puisse se faire le défenseur de la propreté et du bien-vivre dans son quartier !

Tri des déchets

De la même manière, il relève de chacun de trier ses déchets pour faciliter le travail des personnels du Smictom et des éboueurs, mais aussi et surtout pour préserver l'environnement. On voit encore trop souvent de la négligence dans les pratiques, avec la présence de déchets coupants, des poubelles mal triées, des encombrants laissés sur les trottoirs ou des déchets toxiques..., autant de pratiques interdites et dangereuses pour les agents. Là aussi, la commune s'engage à sensibiliser davantage. Car c'est ainsi que nous garantirons une ville propre pour tous.

Un travail quotidien pour les services techniques

Garder les rues de Genlis propres est un travail quotidien et minutieux pour les services techniques, qui sont mobilisés pour notre cadre de vie. Tailler, élaguer, balayer, entretenir les voiries ou les espaces verts... les équipes polyvalentes des services techniques sont sur le pont chaque jour pour rendre la ville plus belle, mais aussi plus sûre.



Contactez la mairie !

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie si vous constatez un dysfonctionnement qui se produit dans votre quartier. Il est important que chacune et chacun reste vigilant pour aider à l'entretien collectif !

Le Dossier



Un aspirateur de déchets urbains pour la ville

Afin d'accentuer son action dans le domaine de la propreté, la commune a fait l'acquisition, en juillet dernier, d'un aspirateur de déchets urbains autotracté. Cette machine permet depuis lors aux agents municipaux chargés de ces travaux d'évacuer facilement de la chaussée l'ensemble des déchets urbains. Baptisé Worax, il permet de faciliter l'entretien quotidien, mais aussi de changer le métier des équipes sur le terrain, comme en témoigne Jean-Pierre Charnay, Directeur des services techniques de la commune. « Il permet aussi de valoriser le travail des équipes d'entretien, de changer la perception du métier. C'est particulièrement important pour nous aussi. Et bien entendu, cet appareil rend un réel service pour améliorer la propreté urbaine et l'efficacité du nettoyage effectué », précise-t-il.

Nos amis les bêtes

Garder nos espaces de vie propres, c'est aussi penser à suivre de près nos amis les bêtes. Les déjections canines sont au cœur de la démarche de propreté de la ville. Des sacs dédiés ont été installés à la disposition des propriétaires, et d'autres bornes seront déployées dans le cadre de l'aménagement des bords du lac notamment. Soyons tous responsables et tous vigilants sur cet enjeu !

Merci aux associations !

La propreté est aussi affaire de citoyenneté à Genlis. Ainsi, des associations prennent le relais pour participer au bien-être de tous et au caractère agréable de l'environnement communal. Par exemple, début mars, ce sont les membres de l'Aappma Tille et Norges et d'autres personnes bénévoles qui se sont mobilisés pour ramasser les déchets autour du lac, afin d'en nettoyer les abords avant l'ouverture de la pêche. Bilan de ce ramassage civique : 70kg de déchets ! C'est dire si la propreté est l'affaire de tous.

Une association à l'honneur



Au sein de chaque numéro, nous réaliserons un focus sur une association genlisienne. Pour ce second numéro, nous vous proposons de découvrir l'association Au Fil des Pages, qui rime avec lectures, littérature et voyages sur les pas des auteurs.

Depuis 7 ans, cette association conjugue convivialité et passion pour les belles œuvres.

Le leitmotiv des membres : le partage, encore et toujours le partage.

Echanger quelques minutes avec Joëlle Cassagnaud Edet, c'est déjà débiter un voyage... Un voyage au sein d'une dynamique associative, un voyage à travers les grands moments de la littérature.

Parlons de la dynamique associative, d'abord. Au fil des pages, c'est une association où chacun a sa place. Qu'on soit un véritable passionné de lectures en tout genre ou un lecteur occasionnel, tout volontaire est invité à venir découvrir l'ambiance des moments d'échanges organisés et animés par les membres. Au rythme d'une rencontre par mois, les membres décryptent un livre que chacun est invité à lire, à parcourir en vue de ce rendez-vous. La liste des livres au menu de l'année est arrêtée par tous les membres, de manière consensuelle, en début d'année et pour toute l'année. Et bien entendu, toutes les suggestions sont les bienvenues ! De quoi permettre à tous d'anticiper sur ce beau programme de lecture...

L'écoute au cœur des rencontres

Chaque rencontre n'est pas un simple échange ; c'est un véritable moment de découverte et d'écoute. Ainsi, l'association désigne un répartiteur de parole, qui s'assurera que tous les participants puissent disposer d'un temps de parole équilibré. Une personne prend également des notes, afin de nourrir la mémoire de l'association ainsi qu'un bulletin mensuel, qui mentionne le résumé des échanges et les événements à venir.

Comme le souligne la Présidente, Joëlle Cassagnaud Edet, « *il n'y a pas de jugement de valeur, l'expression est libre. Certaines personnes n'ont pas souhaité lire le livre, elles peuvent dire pourquoi ; d'autres nous expliquent pourquoi elles conseilleraient l'ouvrage dont il est question à un ami, ou pas. Les échanges sont riches et glissent très souvent sur des sujets de société ; la littérature parle aussi de la vie !* ».

L'association compte des adhérents fidèles, dont certains ont déménagé à l'autre bout de la France mais restent attachés à son activité, à son bulletin mensuel. Au total, elle compte une cinquantaine d'adhérents. Tous ne sont pas présents à chaque fois, mais comme nous le confie sa Présidente, « *il existe un lien fort entre les membres. On se connaît très bien, on est capable de dire que tel ou tel livre va plutôt plaire à l'un ou l'autre.* »

Une association à l'honneur

Des sorties culturelles

En plus de ces rendez-vous, l'association organise une fois par an une sortie culturelle, autour du parcours d'un auteur. La dernière en date, qui a eu lieu en janvier à Paris, s'est déroulée à Saint-Sulpice, et a été agrémentée d'une promenade à la Sorbonne, commentée par un conférencier. Autre rendez-vous à tonalité culturelle : un atelier d'écriture, animé par un écrivain qui propose une thématique sur laquelle planchent les membres, est organisé au mois d'octobre. Novembre est quant à lui consacré à la mise en place de la braderie solidaire, organisée en lien avec les médiathèques du canton, dont bien entendu, celle de Genlis. En 2014, ce sont ainsi 1700 euros qui ont été récoltés grâce à cet événement, bénéfiques entièrement reversés au Secours Populaire et à d'autres associations du secteur.

D'autres activités sont également au programme côté sorties, comme un week-end dans le Berry, et un pique-nique littéraire le 8 août prochain, sous les grands arbres du Parc du Château de Genlis... Un beau programme en perspective !



Comment adhérer ?

L'adhésion annuelle à l'association Au Fil des Pages est fixée à 20 euros ; bien entendu, la participation aux sorties et week-end fait l'objet d'une participation financière complémentaire, sur la base du volontariat.

Votre contact privilégié pour adhérer : joelle.edet5@orange.fr.

Vivre ensemble à Genlis

Zone à vitesse réglementée



Signalisation Quartier Huchey : une expérimentation qui va désormais être évaluée !

Lors d'une visite du quartier Huchey, de nombreux habitants ont sollicité les élus afin qu'une attention particulière sur la circulation soit portée sur ce secteur. Ce souhait a été pris en compte. Une signalisation provisoire, qui prévoyait un ralentissement de vitesse sur le lotissement, a donc été installée à titre d'essai durant quelques mois. Afin de procéder à l'évaluation de cette expérimentation pour en tirer les conclusions définitives, les habitants du quartier ont naturellement été sollicités, étant les premiers intéressés et concernés par la démarche. Un questionnaire concernant ces aménagements et restrictions provisoires a été distribué afin de procéder à la réalisation finale de la circulation de Huchey. Nous remercions tous les habitants concernés d'y avoir répondu.

44m de baskets pour le Secours Populaire

Voilà une action aux frontières du sport et du vivre-ensemble. Après avoir participé à un défi Téléthon, les sportifs de Bodygym, présidés par Anne-Marie Pic, ont pu récolter plusieurs dizaines de paires de baskets, au profit du Secours Populaire. Mises bout à bout, ces baskets ont formé une chaîne de 44m au total... Autant de mètres de solidarité et d'engagement pour les plus démunis. Bravo à tous les donateurs !



Nouveaux horaires de la mairie

Il y a du nouveau côté horaires d'ouverture de la mairie. Comme vous l'avez peut-être remarqué, depuis le 5 janvier, l'amplitude horaire a été agrandie s'agissant de l'enregistrement des actes d'état civil et des démarches relatives à l'urbanisme. La mairie est désormais ouverte le mardi jusqu'à 19h, le jeudi à partir de 7h30, et le samedi matin, grâce à la présence d'un adjoint et des employés communaux. La facilité d'accès aux services publics a été favorisée dans cette démarche. La fréquentation de la mairie à ces horaires sera évaluée au bout d'un an, ce qui permettra de tirer les enseignements de ces horaires renouvelés, et si besoin de les adapter à nouveau.



Le stationnement voit la vie en bleu !

Afin de favoriser le stationnement à proximité des commerces, un certain nombre de places en ville seront mises en zone bleue (stationnement limité en durée). la phase de concertation avec les commerçants va débiter, et la mise en place de cette mesure devrait pouvoir aboutir dans les meilleurs délais. Un engagement fort de la municipalité pour accompagner le commerce de proximité !

Genlis au printemps !

Depuis quelques semaines, le printemps s'est installé dans notre commune !

Genlis se pare de fleurs et ses espaces verts reprennent vie pour le plaisir de tous. Vous êtes nombreux à profiter du retour des beaux jours sur les berges du lac, lieu incontournable en famille ou entre amis !



Allo, M.le Maire ?

Vincent Dancourt répond à vos questions

Vous êtes nombreux à écrire ou à adresser des mails à la mairie sur des sujets d'intérêt général, qui préoccupent tous les Genlisiens. Dans chaque bulletin, nous sélectionnons les questions les plus fréquemment posées, afin que les élus y apportent des réponses.

Vous voulez poser une question aux élus ? Ecrivez à info@mairie-genlis.fr ou par courrier à Vincent Dancourt – Maire de Genlis – 18, Avenue Général de Gaulle – 21 110 Genlis.

Les subventions aux associations vont-elles disparaître?

Michel C. 42 ans, Quartier Centre Ville

Sur ce sujet, halte aux rumeurs. Trop, c'est trop. D'une part, contrairement à ce qui a pu être dit ici et là, et notamment depuis mars 2014, le montant des subventions aux associations n'a pas diminué ; le montant global des subventions allouées aux associations avoisine les 150 000 euros, soit environ 5% de plus qu'en 2012. Nous avons été très surpris d'entendre le contraire. Nous sommes engagés aux côtés des associations genlisiennes, à leur écoute, et nous œuvrons autant que de besoin pour les accompagner dans leur développement.

Je n'ai pas encore inscrit mon enfant en maternelle, est-il trop tard pour le faire ?

Alexandra C., Quartier Mare aux Chênes.

Non, il n'est pas trop tard. Il convient de prendre contact rapidement avec la mairie pour retirer un dossier d'inscription. Tous les renseignements vous seront donnés à l'accueil de la mairie.



Allo, M.le Maire ?



Pendant la campagne des élections municipales, vous aviez promis l'installation de caméras de vidéoprotection. Où en est ce projet ?

Yannick D.

Ce type de projet nécessite de nombreuses analyses et une approche précise des zones les plus pertinentes. Depuis le mois d'avril 2014, la maîtrise d'ouvrage a été lancée. Nous en sommes à une étape importante, qui consiste à réaliser un diagnostic de sécurité avec la gendarmerie pour déterminer les lieux où installer ces caméras. L'étape suivante consistera à faire appel à un prestataire pour rédiger le cahier des charges, afin qu'il soit parfaitement adapté aux besoins des habitants de la commune, du territoire. Nous souhaitons commencer les installations de caméras très rapidement.

Quid des impôts locaux ? Faut-il s'attendre à une augmentation avec la baisse de dotations de l'Etat ?

Jean-Jacques M.

Malgré la baisse des dotations qui, il faut bien le dire, étrangle les communes, nous tiendrons nos engagements. Nous baisserons ainsi les taux d'impôts de 0,9% à compter de cette année.

Cette revue est bien plus jolie mais il nous a été indiqué qu'elle coûtait beaucoup plus chère – qu'en est-il ?

Monique J.

Le calcul est très clair : en 2013, avant que nous passions sur ce nouveau format, pour 4 numéros de 24 pages et une revue annuelle, le coût par page distribuée était de 10,5 centimes d'euros. Concernant cette revue, elle revient à 7,5 centimes par page, avec un magazine beaucoup plus lisible, plus informatif et agréable à consulter. Au total, cela représente une économie de 28% par page.

L'économie genlisienne : dans les coulisses d'une entreprise

STI, entreprise agile

Implantée sur le territoire de Genlis depuis le début des années 1990, STI Genlis est une entreprise attachée au rayonnement de la ville. Avec 30 salariés en CDI, un effectif annuel moyen de 40 ETP, elle ne cesse de se diversifier, sous l'impulsion de son dirigeant dynamique et engagé, Didier Contrepois.



Il suffit de passer quelques minutes dans les locaux de STI Genlis pour saisir une ambiance de travail, une direction ; voilà une entreprise résolument tournée vers l'avenir. Et pour cause ; l'atmosphère, les équipes, respirent la volonté de s'adapter, de chercher encore et toujours de nouveaux débouchés, qu'ils soient en France ou à l'export. Son activité : le câblage et les faisceaux électriques de précision, l'intégration électrique pour l'industrie. Et au-delà... C'est par exemple STI Genlis qui réalise le dispositif visant à éclairer le Louvre d'Abu Dabi. Une activité qui n'était pas du tout celle de STI il y a 11 ans, lorsque Didier Contrepois a acheté l'entreprise. A l'époque, elle était spécialisée dans la sous-traitance pour l'industrie automobile. Lorsque cette dernière s'est tournée vers l'Asie, il a fallu trouver de nouveaux débouchés et de nouveaux marchés. C'est l'écoute des besoins clients qui a permis à Didier Contrepois de réorienter le modèle de l'entreprise vers le secteur de l'assemblage électrique. Mais pas que.

Une approche « services », une agilité à toute épreuve

Car c'est bien un ensemble de services que STI propose à ses clients. « *Nous avons compris tôt que l'important était d'apporter à nos clients des services, au-delà d'un savoir-faire. Nous proposons donc des prestations logistiques en plus du volet production. Certains clients nous confient par exemple la délégation qualité à 100% ; nous expédions également directement chez les clients finaux, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle importantes* », confie Didier Contrepois. Ce sont les gains de temps et de coût global qui comptent, et le dirigeant l'a bien saisi. « *Notre ADN, que nous avons conservé de notre expérience avec l'industrie automobile, c'est une habitude à l'hyper-réactivité. Cette flexibilité, cette rapidité, sont des services. On ne plante pas un client sur les délais, cela n'arrive pas* », souligne Didier Contrepois. Une agilité qu'il met au service de nouveaux projets, comme la renaissance de la marque Prieur, fleuron bourguignon de l'équipement pour la pratique de l'escrime, que Didier Contrepois a racheté à la rentrée 2014. Technique et précision : les savoir-faire de STI vont servir de tremplin à cette belle marque, qui, à n'en pas douter, va, depuis Genlis, conquérir les sommets olympiens !

Pour l'économie locale, Didier Contrepois a également des souhaits, et une vision : voir s'implanter des entreprises sur le territoire de la commune, pour la dynamiser. « *Quand l'économie locale et les entreprises arrivent sur un territoire, c'est toute la vie communale, la vie sociale qui s'en trouvent plus riches* », souligne-t-il. Un enjeu fondamental, qu'il portera bien entendu en tant que prescripteur.

STI recrute !

Si l'essentiel des salariés de STI habite le canton de Genlis, Didier Contrepois confie sa difficulté à recruter des profils locaux sur de nouvelles activités ; des profils, qui pourtant, ont vocation à être formés en interne à l'entreprise, sur des métiers très spécifiques, de précision. Et notamment du personnel qui a l'habitude des cadences du secteur industriel et qui est prêt à se former sur des tâches spécifiques.

Entre 8 et 10 postes en CDD sont ouverts actuellement, et quelques postes complémentaires sur des métiers (soudure à l'étain par exemple). A bon entendeur... STI recrute !



De podium en podium

Yannick Lolliot est le talent que nous souhaitons vous présenter dans ce numéro. De la boxe à la moto, ce passionné de compétition a la gagne au corps.

Si vous êtes fan de moto, vous avez sans doute déjà croisé son nom ou son visage... Idem si vous êtes fan de boxe ! Ou bien de foot, pourquoi pas ? Car le talent que nous vous présentons aujourd'hui est un multi-talent. Sa particularité ? Il a débuté plutôt tardivement les sports dans lesquels il a excellé, au regard des compétiteurs de sa catégorie. La boxe, par exemple, il s'y met à l'âge de 22 ans ; il passe pro dans cette discipline à 28 ans, et gagne le tournoi de France à 30 ans.

Paradoxe : c'est un grave accident de moto, qu'il pratiquait à l'époque comme un loisir, qui met un terme à sa carrière de boxeur...Et c'est pourtant sur une moto sur circuit qu'il remonte, une fois remis sur pied, en 2010. Les choses sérieuses commencent donc en deux roues pour lui à l'âge de 30 ans.

Une ascension très rapide

Dès 2011, le talent de Yannick Lolliot se révèle sur les circuits ; il gagne notamment le championnat de France Sportwin avec 8 podiums sur un total de 10 courses. Il enchaîne en 2012 avec un titre de vice-champion, avec 11 podiums sur 12 courses. Cette ascension se poursuit en 2013 avec 8 podiums sur 10 courses... au total, sur pas moins de 40 courses, il totalisera 28 podiums, un chiffre remarquable au vu du début de son entrée en compétition.

2015, une transition pour mieux revenir

Cette année, à son grand regret, Yannick Lolliot est en convalescence suite à un accident au cours duquel il s'est notamment fracturé le bassin, suite à un problème électronique sur sa moto, qui a entraîné sa chute. Une année de pause, mais pas de fin, pour celui qui compte bien revenir en 2016... pour gagner ! « *Je suis comme ça, je suis un gagnant dans l'âme* », confie le champion de 35 ans, qui ne compte pas en rester là dans sa réussite tardive.

Investi dans la transmission de sa passion, il s'attache à apprendre les fondements de la discipline aux plus jeunes. Apprendre oui, mais revenir surtout ! Sans nul doute qu'on n'a pas fini d'entendre parler de Yannick Lolliot sur les circuits.

Zoom sur nos pompiers



Une mobilisation constante sur le terrain

Les Pompiers sont en permanence mobilisés sur le terrain, pour anticiper au maximum les cas d'accidents et les situations qui peuvent se présenter. Ainsi, ils conduisent très régulièrement un certain nombre de manœuvres, dans des bâtiments ou sur des structures de la commune, afin d'envisager toutes les éventualités. Tout récemment, ils s'entraînaient à évacuer un blessé du silo, par exemple. Des exercices indispensables pour garantir la sécurité de tous au quotidien. Soulignons que chez les pompiers, toutes les générations sont très engagées. Ainsi, fin avril, le centre de secours de Genlis s'est distingué à l'occasion des épreuves athlétiques départementales, où une délégation genlisienne, accompagnée de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), a remporté des épreuves et s'est qualifiée pour les prochaines étapes.

La finale régionale du parcours sportif des sapeurs-pompiers et des épreuves athlétiques se déroulera le samedi 6 juin 2015 au stade de Louhans.

LES GENLISIENS SERONT TOUS DERRIÈRE LEUR SAPEURS-POMPIERS !

Genlis la festive !

Retour en images sur la chasse aux œufs de Pâques

Cette année encore, la chasse aux œufs a fortement intéressé les jeunes Genlisiens, autant pour l'appétit du chocolat que pour l'opportunité de passer un très bon moment en famille. Voici en images les plus beaux clichés de cette chasse effrénée !



À vos agendas !



A compter du 8 mai :

Réouverture de la piscine municipale pour la saison d'été

8 mai :

Foire de la Tille organisée par l'USG
Commémoration du 8 mai

14 mai :

Vide grenier du CSIT Handball Genlis sur le parking de la salle Meiffret

23 mai :

Concert de l'Harmonie pour le jumelage de Sprendligen - Agora

Du 23 au 25 mai :

Tournoi de Pentecôte de l'ASG.
Stade Nicolot

Du 29 au 5 juin :

Exposition sur le débarquement et la résistance - Espace culturel

30 mai :

Soirée années 80 par l'association 123 et + - Agora

6 et 7 juin :

Spectacle Easy Danse - Agora
20h30 le samedi, 14h30 le dimanche

7 juin :

Gala des Twirl Dance Genlisiennes (majorettes)

13 juin :

Concert de Keen'V - Agora

15 juin :

Des adhérents de l'association Langues et Cultures étrangères deviennent acteurs et vous présentent un spectacle en 4 langues et plus (traduction assurée)
Espace culturel - 20h

20 juin :

Fête du club – Union Sportive Genlis

Retrouvez le marché de Genlis tous les samedis matins, Place des Droits de l'Homme.

Vous êtes une association ? N'hésitez pas à transférer votre agenda des manifestations à la mairie. Nous sélectionnerons les dates clés pour les faire figurer dans cette page.

Concours



Imaginez le futur logo de la ville de Genlis !

Notre concours logo est prolongé !
Concours ouvert à tous*, jusqu'au 31 juillet 2015 !

La ville de Genlis souhaite moderniser et faire évoluer son logo. Véritable symbole de la ville, celui-ci doit rester fidèle aux valeurs chères aux Genlisiens : une ville entre Tille et Norges, une ville qui bouge et accueillante, aux portes de la capitale des Ducs de Bourgogne.

Afin de créer son futur logo, la municipalité a décidé de mettre en place un concours original, ouvert à toutes celles et tous ceux qui se sentent l'âme créative et ont envie d'y participer ! Avec, à la clé, non seulement la fierté de voir sa création adoptée par la commune, mais aussi un très beau lot : une tablette d'une valeur de 500 euros minimum.

Un jury, composé d'un groupe de travail dédié, étudiera les propositions transmises par les candidats. Le lauréat sera convié en mairie à la rentrée pour présenter le nouveau logo à la presse et aux habitants.

À vos idées !

*Les conditions pour participer à ce concours sont les suivantes :
être domicilié en Bourgogne ; si vous êtes mineur(e), fournir l'autorisation écrite des parents permettant de participer à ce concours ; s'engager à céder intégralement les droits sur le logo créé ; fournir le logo en versions AI, EPS, JPG, en haute définition.

Un peu d'histoire !

Ce numéro nous conduit à la découverte d'une bâtisse au nom évocateur de mille richesses. Riche de son histoire, le Château de Genlis l'est assurément. Nous vous proposons de partir à la découverte de ce bâtiment du XVII^{ème} siècle, qui regorge de surprises et d'anecdotes inédites.

350 ans d'une histoire mouvementée

L'histoire du Château de Genlis est loin d'être un long fleuve tranquille ! Débuté aux alentours de 1680 sous la seigneurie Valon, il reste dans cette famille pendant plus de 350 ans ! 350 ans pendant lesquels il connaît ses heures de gloire. Sous l'impulsion de ses propriétaires, de nombreuses œuvres d'art ont ainsi trouvé place dans le Château, dont une huile sur toile baptisée « Rencontre de Diane et de Vénus » signée Jean Tassel. La Seconde Guerre Mondiale met fin à cet âge d'or, lorsque le Château est occupé par les soldats allemands.

1940-1944 : un lieu saccagé

Ceux-ci ont saccagé l'intérieur du bâtiment. Les boiseries ont été arrachées et brûlées, le mobilier a été pillé, et de nombreuses pièces de valeurs conservées au Château ont disparu. Ainsi, des copies du Marquis de Mimeure corrigées par Bossuet, ou encore une correspondance entre Jacques-Louis Valon et Talleyrand. L'état de délabrement de la bâtisse est tel qu'elle ne sera pas restaurée par la famille à la fin de la guerre et vendue à monsieur Bouvier, exploitant forestier de Haute Marne. Les arbres du parc sont coupés, un petit immeuble est construit avant la création d'un lotissement dit du château ainsi qu'une station service encore en activité. Courant des années 60, le besoin d'une maison pour les personnes âgées s'est fait sentir. Il a fallu 10 ans, des procès, et 3 maires pour que la commune devienne propriétaire de l'emplacement et construise en 1976 le Foyer Logement actuel dans une partie du parc.

Des copies du Marquis de Mimeure corrigées par Bossuet, ou encore une correspondance entre Jacques-Louis Valon et Talleyrand ont été conservées jadis au Château.



Château
Côté Sud

Un peu d'histoire !

Si vous possédez des documents anciens sur la commune de Genlis, ne les jetez pas, mais prenez contact avec nous.

Un lieu dédié à l'animation communale, en devenir.

Depuis, les ailes du château ont été affectées à la lutte et à l'hôpital de jour. Un parking à destination des écoles a été créé. La toiture a été refaite et un ravalement complet donnent au château son caractère actuel. Les pièces intérieures ont été plus ou moins restaurées pour accueillir diverses activités associatives. Il va se poser à la municipalité la question de la réhabilitation intérieure qui devra correspondre à une affectation précise à déterminer. Vaste chantier d'une des rares demeures historiques de Genlis.

Sur le web !

Si vous souhaitez en savoir plus, le site de la mairie de Genlis donne de nombreux détails sur le Château. Vous pourrez les retrouver à l'adresse suivante : <http://www.mairie-genlis.fr/chateau-de-genlis>.



Château
Côté Nord

Soyons sport !



Soyons sport !

Retour sur les beaux moments sportifs de ce trimestre !

Un magnifique Dojo pour l'Aïkido !

La pratique de l'AÏKIDO est dispensée depuis plus de 10 ans au Dojo David DOUILLET de GENLIS. Cet Art martial dont l'apprentissage repose sur le respect et la maîtrise de soi, nécessite également de la précision dans les techniques et les déplacements.

Sans compétition, la pratique de l'Aïkido s'enrichit au travers des nombreux stages locaux, régionaux et nationaux.

Au Dojo de Genlis, depuis de nombreuses années, la Ligue de Bourgogne d'Aïkido organise, avec la participation de l'Aïki Club Genlis, courant octobre, un stage régional animé par Michel ERB, 6ème dan qui rassemble de 30 à 60 participants.

Le Dojo était bien trop petit pour accueillir le stage national dispensé par un maître international de la discipline, Christian TISSIER, 7ème dan Shihan de l'Aikikai de Tokyo.

Exceptionnellement et grâce à la municipalité de Genlis, sous l'organisation de la Ligue de Bourgogne d'Aïkido, avec l'aide de l'Aïki Club Genlis, et des autres clubs voisins, la salle José Meiffret a été transformée en un magnifique Dojo pour recevoir plus de 130 pratiquants le dimanche 8 février 2015.

En présence de Gérard MERESSE, Président de la Ligue de Bourgogne d'Aïkido, Vincent DANCOURT, Maire de Genlis, a remis la médaille de la ville à cet hôte prestigieux qui dispense sa discipline à travers le monde.

Aïki Club Genlis
Dojo David Douillet

Cours enfants le mercredi à 18h30

Cours adultes le mercredi à 20h00 et le vendredi à 20h30

Professeurs :	Gérard MERESSE 5ème dan	Bureau :	Président : Denis JEANNERET
	Laurent BERTON 2ème dan		Secrétaire : Odile LABAUNE
	Nicolas SOMMELA 2ème dan		Trésorier : Laurent BERTON

Pour tous renseignements : 06.07.59.56.71 ou 06.88.22.03.95

Sport et citoyenneté : bravo l'ASG !



Nous tenons à saluer la très belle initiative de l'ASG pour défendre la citoyenneté sur le terrain. Une action de sensibilisation au racisme et aux incivilités, menée par le responsable de l'école de foot Wilfried Maach, s'est déroulée au stade Nicolot. Soulignant qu'il est inadmissible d'entendre sur les stades fuser des insultes, quelles qu'elles soient, l'ASG a souhaité se mobiliser pour rappeler les règles et promouvoir l'anti-racisme. Le sport doit être un moment de partage entre personnes qui croient aux mêmes valeurs d'abnégation et de dépassement de soi. Une opposition sportive certes, mais pas un conflit d'hommes. Aussi, la municipalité tient à féliciter les organisateurs de cette action de sensibilisation.

Libre expression

TRIBUNE DU MAGAZINE MUNICIPAL DE MARS

Un budget douloureux

Le budget de la ville se prépare laborieusement avec des choix difficilement justifiables, à l'image de la hausse des frais de communication. Exemple : 12500€ HT, c'est le coût des 4 magazines municipaux, comme celui que vous tenez entre vos mains, pour une année. Et encore les frais d'impression sont inconnus à l'heure où nous écrivons cette tribune. Genlis ne connaît pas la crise !

Une baisse de la fiscalité semble se dessiner, tant mieux nous aurons été écoutés sur ce point. Mais en même temps la municipalité souhaite faire un emprunt et donc voir la dette de la ville augmenter. Les Genlissiens paieront. Si choisir c'est renoncer, à Genlis on ne choisit pas ! Et c'est le bon sens qui en prend un coup !

Quant aux projets, c'est simple : nous retrouvons avec surprise les mêmes que ceux figurant au budget de l'an dernier. Il faut croire qu'ils n'ont pas pu être engagés... Manque de cohérence, absence de vision et de projets resteront donc, semble-t-il, la feuille de route pour cette année encore.

Cyril Sarron, Evelyne Bredillet, Sylvie Chastrusse, Jean Mathé, Alain Imard et Michel Aimeur

Pour nous contacter :
06 24 10 10 14
contact.progres.social@gmail.com

TRIBUNE LIBRE GENLIS

La sécurité au cœur de notre action

La sécurité figurait dans nos engagements de campagne électorale ; vous le savez, elle est aujourd'hui plus que jamais au centre de nos priorités. C'est à vos côtés, avec vous, en tenant compte de vos besoins concrets que nous la déployons sur le terrain.

Nous avons d'abord tenu à renforcer les moyens de la police municipale, qui ont été revus, avec une nouvelle recrue cette année. Bientôt, une nouvelle gendarmerie sera opérationnelle. Vous pouvez d'ailleurs voir évoluer de jour en jour le chantier rue du Vercors. S'agissant de la vidéoprotection, nous avançons rapidement sur ce dossier majeur.

Les premières caméras seront ainsi installées rapidement. Elles permettront d'accompagner le plan de prévention de la délinquance que nous élaborons. Nous agissons enfin sur la sécurité routière, afin d'élaborer un nouveau plan de circulation, qui permettra de sécuriser davantage les déplacements des Genlissiens. Sur ces enjeux, nous resterons particulièrement fermes et engagés, afin de garantir le bien-être et la tranquillité publique, au service de tous et dans la concertation.

Le groupe Alliance Pour Genlis

Les articles de cette rubrique sont mot pour mot ce qui a été remis à la rédaction de " Vivre à Genlis ", par le responsable de chaque liste représentée au Conseil Municipal y compris en ce qui concerne l'orthographe.

Au conseil municipal



Compte-rendu

Le budget

Les derniers conseils municipaux ont notamment été marqués par le débat d'orientation budgétaire, au cours duquel la baisse des dotations de l'Etat pour les collectivités locales a été très largement soulignée. Son impact sur les investissements communaux est en effet important, et nécessite, pour la commune de Genlis comme pour toutes les communes de France, de dégager de nouvelles recettes de financement. Le financement de projets structurants pour la commune a également été largement évoqué, le Maire soulignant que, pour tout nouvel investissement supérieur à 100 000 euros, tel que l'aménagement du tour du lac par exemple, la population serait au préalable concertée. Les genlisiennes et les genlisiens pourront ainsi avoir voix au chapitre.

Restauration de la qualité des eaux brutes de captage

Ce dossier technique a été mis au programme du dernier conseil municipal, car il est prioritaire pour les Genlisiennes et les Genlisiens. Le sujet est important car le champ captant est une zone sensible présentant ponctuellement des taux de nitrate élevés et, ces derniers mois, deux pics de pesticides ont été enregistrés. Depuis le début de cette année, l'eau provenant du puits de Genlis est diluée de manière importante avec celle provenant du Grand Dijon, afin qu'elle demeure consommable. La commune s'est donc rapidement mobilisée pour conduire des actions rapides sur le sujet. Des études sont en cours

et des actions seront mises en place avant l'été, avec des indicateurs de suivi précis.

Pas de taxe pour les abris de jardin !

Soucieux de ne pas augmenter les impôts, le maire a souhaité exonérer de la taxe d'aménagement les abris de jardin de surface inférieure à 20m². Il convient cependant toujours d'en faire la déclaration préalable.

Décision de baisser les taux d'impôts

La municipalité a décidé de baisser les taux d'imposition de 0,9%, conformément à son engagement de baisser les impôts, même en période de baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales.

Travaux de voirie et réfection des trottoirs

En 2015, les travaux de voirie et de réfection des trottoirs se poursuivront. Au regard des coûts d'enrobés, les travaux suivants seront réalisés cette année :

- rue de Huchey, les trottoirs
- voie romaine : la chaussée lourde, pour le tronçon communal
- rue Paul Doumer : le tronçon communal, en pleine largeur.

En vue de la réalisation de ces travaux, une subvention du Conseil Général de la Côte d'Or a été sollicitée, au titre du Fonds Cantonal de Développement Territorial.

La ville à votre service

Les services techniques, le maillon essentiel du quotidien communal

C'est un service dont on connaît mal le métier, pour la bonne et simple raison qu'il est multiple. Être partout, à l'écoute, disponibles, voici la mission des équipes du service technique de la commune.

Recenser les tâches des services techniques n'est pas chose facile. Ce service d'une trentaine de personnes regroupe en effet des compétences et des champs d'action très larges et très diversifiés. Une chose est sûre, ils sont au cœur du quotidien des habitants de la commune, et se mobilisent pour améliorer le bien vivre ensemble. Il y a d'abord, bien sûr, l'entretien du patrimoine communal, des bâtiments, des lieux ouverts au public, des locaux municipaux. Il y a aussi l'entretien des espaces verts, la propreté (voir dossier central). Il y a encore la voirie... Leurs métiers ? Menuisier, électricien, peintre, plombier, jardinier, mécanicien, conducteur d'engins... Bien entendu, si la polyvalence est de mise, chacun a sa compétence et son savoir-faire, pour garantir la sécurité de tous.

Trois équipes sur le terrain

L'équipe technique de la commune c'est en réalité trois équipes, réparties sur trois thématiques : le patrimoine bâti, les espaces verts et la propreté urbaine. On imagine assez facilement les actions qu'elles peuvent entreprendre : du ramassage des feuilles en automne au fleurissement à la belle saison, en passant par la tonte des pelouses, le balayage des voiries, la maçonnerie, les réparations... Chacune de ces équipes est encadrée par un agent de maîtrise. Et bien entendu, au gré des besoins, des urgences, une équipe peut être amenée à renforcer l'autre, pour garantir le bon déroulement des affaires communales.

Neuf personnes sont affectées à l'entretien des écoles, des locaux administratifs, salles à usage sportif ou culture. Sur le plan des équipements, le service compte 31 engins motorisés, une flotte raisonnable au service de l'efficacité des tâches à accomplir.

EN CHIFFRES

3 équipes

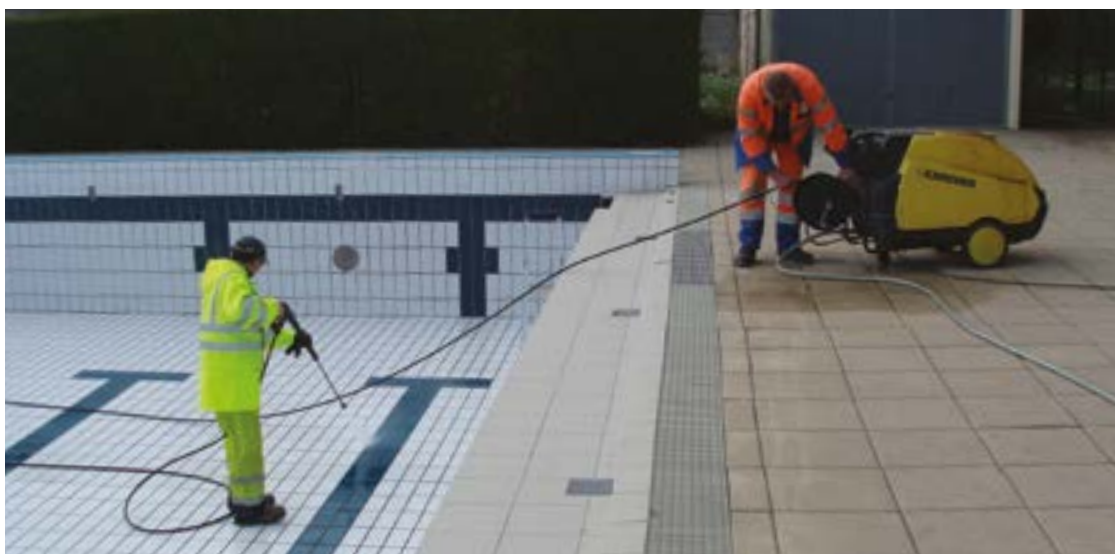
31 engins
motorisés

30 agents



Des Ateliers situés
ZI du Layer,
comprenant
1247 m²
de surface bâtie
sur une entité close
d'environ 1 hectare

La ville à votre service



« *Les équipes sont perméables entre elles* », souligne Jean-Pierre Charnay, Directeur des services techniques. « *Notre quotidien n'est pas fait de tâches fixes. Nous sommes en réalité là pour accompagner le quotidien !* », précise-t-il, en décrivant la liste des missions que ses équipes relèvent, et dont la liste est particulièrement longue.

Elections, concerts, déneigement : les services techniques sont dans la place !

Les événements plus ponctuels sont aussi du ressort des services techniques. Ainsi, l'organisation matérielle des élections, et les installations et désinstallations qu'elles impliquent, ce sont les services techniques. Idem, lors de la tenue de concerts à l'Agora par exemple, ils sont présents pour installer et retirer les chaises.

Autre type d'imprévu, ceux qui relèvent de la météo. Quand ils sont anticipables, il n'est pas rare que les services techniques s'organisent pour être davantage mobilisés à l'occasion d'une alerte intempéries. Parfois, c'est plus compliqué, mais comme le souligne Jean-Pierre Charnay, « *nous nous organisons pour réagir vite et intervenir très rapidement sur l'espace public quand c'est nécessaire* ». La sécurité des Genlisiennes et des Genlisiens, c'est aussi leur affaire.



GENLIS EN IMAGES